



## PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

CABINET DU PREFET  
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles  
Tél. : 03.21.21.20.57  
Affaire suivie par Philippe GUILLERM  
E-mail : philippe.guillem@pas-de-calais.pref.gouv.fr

ARRAS, le 20 janvier 2011

### LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Pas-de-Calais

*En communication à Mesdames et Messieurs les  
Sous-préfet d'Arrondissement*

**Objet** : Plan VIGIPIRATE  
**Référence** : - Plan Vigipirate du 10 novembre 2006  
- Instruction de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités  
Territoriales et de l'Immigration en date du 18 janvier 2011

Dans sa note citée en référence, M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration rappelle que le Gouvernement a décidé de maintenir le niveau d'alerte ROUGE. La totalité des mesures énoncées dans ses instructions du 30 novembre 2010 sont reconduites.

Le contexte actuel impose une vigilance accrue, c'est pourquoi je vous renouvelle l'ensemble de mes instructions du 2 décembre 2010 en attirant votre attention sur la nécessité de sensibiliser à nouveau les responsables des principaux sites sensibles relevant de votre compétence en leur rappelant leurs obligations dans le domaine de la sûreté.

Vous voudrez bien veiller à diffuser largement ces consignes auprès des responsables d'établissements recevant du public ainsi qu'aux organisateurs d'événements ou manifestations en les invitant à transmettre immédiatement tout élément suspect aux services de police ou de gendarmerie.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer toutes les informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet,  
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet



Ivan BOUCHIER